



Versailles, le 15 octobre 2012

Chers amis,

**Éditorial :**

Après des vacances familiales, les jeunes femmes ont retrouvé leur Maison avec les joies et les chaos de la route, début septembre et le 30 du même mois, elles ont fêté ensemble le 5ème anniversaire de l'ouverture de la Maisonnée.

Que de chemin parcouru, d'amitiés tissées et d'événements partagés au cours de ces cinq années, grâce à l'implication sans faille de tous ceux qui ont eu à cœur de porter et faire vivre ce qui n'était alors qu'un projet et qui est devenu une réalité connue et reconnue, même par l'administration.

**Les parents :**

Une fois l'an, les parents des jeunes femmes prennent ensemble le temps d'une journée ou d'un Week End. Cette année ce fut un Week End, grâce aux capacités d'accueil de Méziane et de Françoise Sedjal, tant pour le nombre de lits que par leur sens de l'organisation, et leur grande gentillesse.

Ainsi donc fin septembre, les parents se sont retrouvés à Loches ; ils ont parlé et encore parlé ; ils ont bien ri ; ils ont visité le château de Loches et autres lieux ; ils ont abordé des sujets sérieux qui leur tenaient à cœur. Ils sont repartis encore plus soudés.

**Les informations du moment :**

Nous avons en préparation, pour début 2013, un après-midi ouvert à tous, dans le but de réfléchir sur le thème de la liberté des personnes handicapées dans leur vie en commun.

Une diététicienne vient à la Maisonnée pour conseiller et expliquer l'intérêt d'une nourriture équilibrée, un sujet très sérieux !

Beaucoup de visites, de repas pris en commun avec la participation de jeunes, d'amis et des familles. «Elles» ne sont pas isolées. On manque même de jours sur le calendrier pour toutes ces «réceptions».

Les Maisons Saint Joseph ayant été agréées par l'Administration comme « Lieu de Vie et d'Accueil », début 2010 et ce pour une durée provisoire de 2 ans, le renouvellement a été demandé fin 2011, pour 5 ou 15 ans comme c'est la règle courante, mais l'arrêté de renouvellement nous a été notifié, toujours pour deux ans (!), en mai 2012. Très déçus, en regard du travail accompli par tous, y compris la mise à jour du dossier administratif, nous avons demandé l'appui d'un élu pour faire passer cet accord à 5 ans. Et nous avons bien fait puisque nous venons de recevoir cet accord pour CINQ ANS. ALLELUIA !

À la Ruche, travaillent actuellement 4 jeunes femmes de la maisonnée que rejoignent pour la journée 4 autres jeunes femmes de l'extérieur. Dans toutes les activités de la Ruche : peinture sur porcelaine ou sur bois, couture, bricolage, danse, chant, scolaire etc, les «amies» animatrices les accompagnent avec une grande fidélité, alliant exigence et bienveillance. Qu'elles en soient ici félicitées et remerciées, ainsi que Daniel pour le travail du bois.

Merci encore une fois à vous tous qui, généreusement, contribuez à nous permettre d'offrir aux jeunes femmes cette Terre qu'est la Maison Saint Joseph. Mieux, pour nous donner de la «visibilité financière», faites un don mensualisé, quel qu'en soit le montant, en contactant le trésorier, Michel Pénet : < [penet.michel@wanadoo.fr](mailto:penet.michel@wanadoo.fr) >

Rendons grâce au Seigneur, et confions-nous toujours à la Providence, par l'intercession de la Vierge Marie et de Saint Joseph.

Bertrand de Dieuleveult  
Président des Maisons St Joseph.

RAPPEL À PROPOS DES DONNS : Pour recevoir un reçu fiscal daté de 2012, votre don doit nous parvenir avant le 15 décembre 2012. Au-delà, le reçu fiscal sera reporté sur 2013.

Vous pouvez, naturellement, continuer à nous soutenir :

En venant participer à *La prochaine vente de la Ruche.*

Vous y trouverez, pour vos cadeaux et votre maison, tout un choix d'objets confectionnés ou décorés par les ouvrières et les acteurs de la Ruche. Elle se tiendra les 23 et 24 novembre 2012, au 107, av de Paris, à Versailles.

Pendant la vente : portes ouvertes à la Maisonnée.

En faisant un don, par prélèvement ou par chèque, à l'ordre des Maisons St Joseph. (l'adresser au 14, rue Augusta Holmes, 78000 Versailles)

Vous recevrez un reçu fiscal pour déduire de vos impôts sur le revenu 66% de votre don.

Donnez 100 €, déduisez 66 €, votre effort sera donc de 33 €.